

wfolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT
FLANDRES ARTOIS PICARDIE



Dossier

D'inscription



BPJEPS

APT



2017/2018

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport BPJEPS

Options : Activités Physiques pour Tous (APT)

Amiens

Beauvais

Vous souhaitez vous inscrire en formation BPJEPS APT avec l'association UFOLEP Flandres Artois Picardie, cette inscription s'effectue en plusieurs étapes :

Inscription avant le **29 mai 2017** aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation du **26 juin 2017** à Amiens et du **19 juin 2017** à Beauvais

Inscription avant le **29 mai 2017** aux tests de sélection du **27 juin 2017** à Amiens et du **20 juin 2017** à Beauvais

Suivre le positionnement le 25 septembre 2017 à Amiens et le 26 septembre 2017 à Beauvais

IDENTITE DU DEMANDEUR :

Nom : _____ Nom de jeune fille : _____

Prénom : _____

Date de nais. : _____ Lieu et Dép. de nais. : _____

Adresse :

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

E-mail :

N° sécurité sociale (10 premiers chiffres) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Demande mon inscription au BPJEPS APT et certifie sincères et véritables les renseignements figurant sur la demande.

Fait à :

Le :

Signature

Inscription aux tests des épreuves d'évaluation des Exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)

L'imprimé d'inscription en page 4 est à renvoyer à l'UFOLEP Flandres Artois Picardie – 51 Rue de Sully – 80000 Amiens

Certaines personnes sont dispensées de tests d'exigences préalables à l'entrée en formation :

- Les titulaires d'un diplôme délivré par une fédération sportive agréée par le ministère des sports
- Les titulaires du brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports (BAPAAT)
- Les titulaires de tout diplôme de niveau IV ou supérieur dans le champ du sport
- Les titulaires du certificat de qualification professionnelle « animateur de loisirs sportifs »

Vous trouverez en page 5, l'imprimé de demande de dispense qui est à envoyer à la DRJSCS – 20 Square Friant les quatre chênes – 80 039 Amiens cedex 01.

IMPORTANT

Si vous êtes déjà titulaire des exigences préalables à l'entrée en formation, vous devez joindre à votre dossier d'inscription, une copie de l'attestation de réussite ou de dispense, qui vous a été délivré par la DRJSCS.

Formulaire d'inscription aux tests des épreuves d'évaluation des Exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)

Entourez votre choix :

- Amiens – le lundi 26 juin 2017 ou le lundi 11 septembre 2017
- Beauvais – le lundi 19 juin 2017 ou le lundi 18 septembre 2017

Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire et Sport
Spécialité : Activités Physiques pour Tous

ETAT CIVIL (à remplir en lettres capitales)

Nom : Prénom :

Né(e) le : à : (Dpt :) Nationalité :

Adresse :

Code Postal: |_|_|_|_|_| Ville :

Tél |_|_|_|_|_| Port. |_|_|_|_|_|

SITUATION PROFESSIONNELLE

- Demandeur d'emploi Salarié (préciser) : CDI CDD Contrat aidé
- Autres (préciser)

PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNEL et SPORTIF

Diplômes scolaire(s), universitaire(s), professionnel(s), fédéraux	Année

Diplôme(s) sportif(s) (BEES, BP JEPS, ...)	Année

Autres diplômes (AFPS, PSC1, BAFA, BAFD, ...)	Année
AFPS ou PSC1	

Joindre les justificatifs (photocopies des diplômes)

ANIMATION SPORTIVE

FONCTIONS BENEVOLES OU EMPLOIS OCCUPES EN LIEN AVEC LE DIPLOME DEMANDE (AU COURS DE CES 5 DERNIERES ANNEES)

Dates (du JJ/MM/AA au JJ/MM/AA ou Depuis le JJ/MM/AA)	Fonction occupée	Nom de la structure ou de l'association	Activité encadrée	Nombre d'heures ou pourcentage de temps travaillé

AUTRES EXPERIENCES D'ENCADREMENT

Dates	Fonction occupée	Nom de la structure ou de l'association	Missions principales

ACTIVITES SPORTIVES PRATIQUEES

Activités pratiquées	Structure	Volume horaire annuel	Date / Période

SITUATION PROFESSIONNELLE

Date de sortie du système scolaire :

Dernier emploi (saisonnier ou étudiant) exercé :

Vous avez une activité professionnelle :

Indépendant Salarié Agent titulaire l'Etat ou des collectivités territoriales

Agent non titulaire de l'Etat ou des collectivités territoriales

Contrat :

CDI CDD

Contrat aidé, si oui lequel et date de fin de contrat :

Employeur :

Dénomination :

Adresse :

Depuis le :

Fonctions :

Intitulé de l'emploi exercé :

Vous n'avez pas d'activité professionnelle :

Lycéen Etudiant

Demandeur d'emploi : inscrit à POLE EMPLOI, depuis le : _____ à l'agence de :

Bénéficiaire de l'allocation d'Aide au Retour à l'Emploi

Autre situation :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous vous inscrivez à cette formation au titre de la formation professionnelle continue (statut de salarié), votre employeur peut bénéficier d'une prise en charge par l'OPCA :

Nom la structure employeur :

Nom du représentant légal :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail:

N° SIRET: OPCA:

Vous vous inscrivez à cette formation en tant que bénévole, l'association prend en charge votre formation :

N° de licence UFOLEP :

Nom de l'association :

N° SIRET :

Nom du correspondant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Vous financez la formation vous-même.

Vous vous inscrivez à cette formation au titre de l'Aide Individuelle à la Formation (Demandeur d'emploi), le POLE EMPLOI prend en charge votre formation

Vous vous inscrivez à cette formation au titre du Chèque Pass Formation (Demandeur d'emploi), le Conseil Régional prend en charge votre formation

PROJET PROFESSIONNEL

1) Pour quelles raisons envisagez-vous d'entreprendre la formation BPJEPS APT ?

2) Que représente pour vous l'obtention du BPJEPS spécialité APT ?

3) De quelle manière envisagez-vous de vous organiser pour cette formation ?

Disponibilités :

Déplacements/hébergement :

4) Si vous êtes actuellement salarié dans l'animation, comptez-vous effectuer la partie pratique sur votre lieu de travail ?

5) Autres observations :

La formation au BPJEPS APT, respecte le principe de l'alternance avec des séquences de formation en centre et en entreprise sous tutorat pédagogique.

Il est préférable de rechercher avant votre entrée en formation, une (ou plusieurs) structure(s) d'accueil(s) acceptant de vous encadrer pendant la formation. Cet organisme doit être prêt à vous accueillir pendant les périodes prévues au calendrier et qui seront précisées après le positionnement.

Durant cette formation, le temps en entreprise est un temps de formation à part entière visant des acquis professionnels.

Dans ce but il est demandé :

- Qu'un tutorat soit mis en place au sein de l'entreprise
- Que la mise en œuvre de cette formation puisse partir de :
 - La définition d'objectifs et de contenus d'apprentissage
 - La mise en responsabilité pédagogique progressive
 - La mise en relation des apprentissages en centre et en situation de travail
 - L'analyse des contraintes de travail

Les tâches et responsabilités confiées par l'entreprise à l'apprenant doivent évoluer et être en cohérence avec les acquisitions en centre de formation tout en prenant en compte les contraintes professionnelles.

La structure d'accueil devra permettre à l'apprenant d'encadrer :

Trois activités physiques à caractère ludique. Une dans chaque domaine dans le temps scolaire :

Une activité de jeux collectifs et jeux d'opposition
Une activité gymnique d'expression et d'entretien
Une activité de pratique en pleine nature

Trois catégories de public à encadrer au minimum obligatoirement :

Enfants temps scolaire
Adultes
Séniors

Le tuteur aura pour rôle :

- D'accueillir, d'aider, informer et guider l'apprenant
- De participer à la définition des objectifs et des tâches en centre et en entreprise
- De veiller au respect de l'emploi du temps du bénéficiaire
- D'organiser l'activité de l'apprenant dans l'entreprise
- De contribuer à l'acquisition des savoir-faire professionnels
- D'assurer la liaison avec l'organisme de formation
- D'évaluer le parcours de l'apprenant

(Le tuteur doit être titulaire d'une qualification d'un niveau minimum (Niveau IV) égal ou supérieur à celui du BPJEPS APT ou avoir une expérience professionnelle ou bénévole minimale de trois ans à temps plein dans l'encadrement des activités physiques pour tous.)

L'UFOLEP Flandres Artois Picardie proposera des outils de suivi et d'analyse individualisée des pratiques professionnelles pour assurer la liaison et la cohérence de la formation en centre et en entreprise.

Une convention sur le plan administratif sera signée (après positionnement) entre l'UFOLEP Flandres Artois Picardie, la structure d'accueil, le stagiaire et le tuteur.

La structure s'engage à vous permettre :

- D'appréhender le fonctionnement de la structure
- De participer à son fonctionnement
- D'animer en partie, puis en totalité, des activités à destination des pratiquants sous la responsabilité d'un tuteur désigné d'un commun accord.

Certificat médical
Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

Je soussigné,

Docteur en :

Médecine Générale Médecine du Sport Autre Spécialité :

Demeurant :

.....

Certifie avoir examiné ce jour, M / Mme / Mlle (rayer la mention inutile) :

Né(e) le : / / Demeurant :
.....

.....

et n'avoir relevé aucun signe clinique, ni aucune contre-indication dans les antécédents :

- à la pratique sportive :

Sans restriction A l'exception de la (des) discipline(s) :

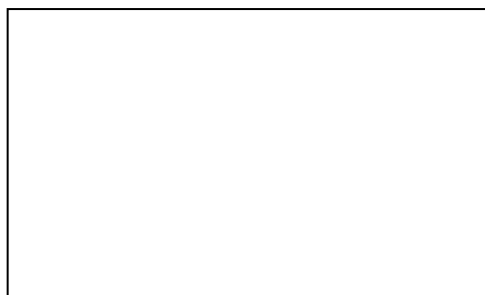
- à l'encadrement et l'animation de loisirs sportifs :

Sans restriction A l'exception de la (des) discipline(s) :

Fait à, Le / / 20.....

Cachet du Médecin

Signature du médecin



Informations au médecin signataire

L'article L 231-2 du Code du Sport prévoit que les Fédérations doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de cet article, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical approfondi » qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.

Inscription à la formation BPJEPS APT

Pièces à joindre (tout dossier incomplet ne pourra être traité)

- Le dossier de candidature dûment complété, avec deux photos d'identité
- Une lettre de motivation et un Curriculum Vitae
- La photocopie de votre carte nationale d'identité (recto/verso)
- Un **certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense** obligatoire pour les garçons nés après le 31.12.1978 et les filles nées après le 31/12/1982 (Loi n°97-1019 du 28/10/1997 portant réforme du Service National)
- Un **certificat médical** de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives et l'encadrement des activités sportives, **de moins de trois mois devra être remis deux mois avant l'entrée en formation. (Modèle joint)**
- 1 **Enveloppe**, format 260x330, affranchie en recommandé avec Accusé de Réception à 5.75€ au nom du candidat
- Dès que celle-ci sera en votre possession l'attestation de réussite aux Exigences préalables à l'entrée en formation (**EPEF**)
- Un **chèque de 45 euros** de frais d'inscription à l'ordre du Comité Régional UFOLEP Flandres Artois Picardie (non-remboursable).
- Une photocopie de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours ou PSC1
- Une photocopie de vos diplômes
- Attestation d'activité professionnelle et/ou bénévole
- Une photocopie de l'attestation de votre carte vitale
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

En vertu de l'article 27 de la loi de janvier 1978, l'Association UFOLEP Flandres Artois Picardie vous informe que votre identité, vos résultats d'examen et éventuellement votre photographie pourront être mis en ligne sur notre site internet. Si vous vous opposez à cette mise en ligne cochez la case ci-contre

Retour du dossier :

UFOLEP Flandres Artois Picardie
51 Rue de Sully
80 000 Amiens

Information :

Olivier VIVIES / Laura MALOIGNE
Email : delegue.regional@crufap.fr
Site : www.cr.ufolep.org/picardie
Tel : 06 88 68 14 57 / 03 22 52 49 16